Département fédéral de l’économie, de la formation et de la recherche (DEFR)

Mme Isabelle Schenker

Palais fédéral est

3003 Berne

Envoi par courrier électronique

[isabelle.schenker@sbfi.admin.ch](mailto:isabelle.schenker@sbfi.admin.ch)

NRÉF : MMH-SEO/2021-33

Neuchâtel, le 18 mars 2021

**Révision totale de la loi fédérale concernant l’allocation de subventions à l’École cantonale de langue française de Berne (ECLF)**

Madame,

Nous accusons réception du courrier daté du 20 janvier 2021 de Monsieur le Conseiller fédéral, président de la Confédération, Guy Parmelin relatif à la thématique citée en objet. Ce projet a retenu toute notre attention et nous remercions le Département fédéral de l’économie, de la formation et de la recherche (DEFR) de nous avoir consulté.

Conformément à ce qui est demandé dans la lettre précitée, nous vous adressons directement notre réponse.

Après analyse des documents transmis, il nous apparaît que le canton de Neuchâtel n’est pas concerné par ce projet. Nous n’avons dès lors pas de remarques à formuler.

Tout en vous remerciant de votre attention, nous vous prions de croire, Madame, à l’assurance de notre parfaite considération.

La conseillère d'État,  
cheffe du département :

Monika Maire-Hefti